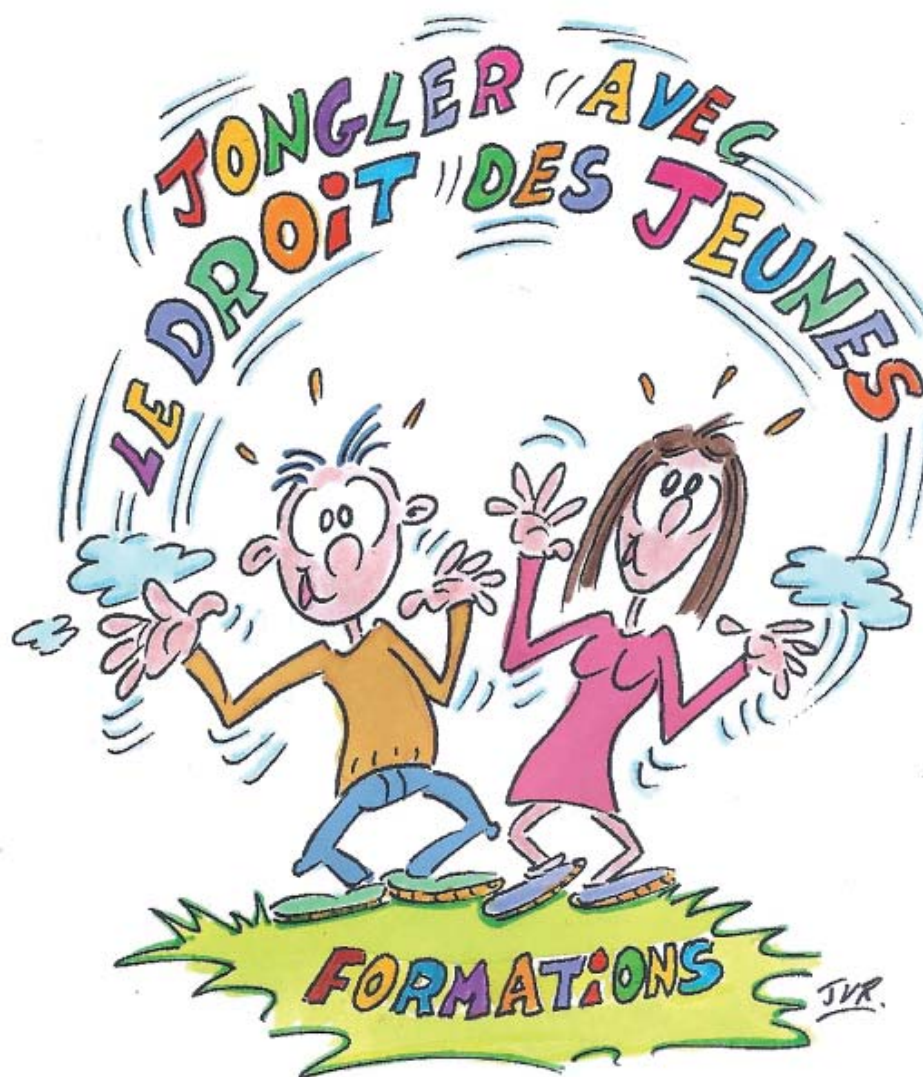


J&D formations

Jeunesse et Droit

Formations au droit des jeunes 2021



Formations organisées en collaboration avec:



Formations organisées par Jeunesse et Droit

Secret professionnel	5
Aide sociale.....	5
Droits de l'étudiant.e dans l'enseignement supérieur	6
Les Mineurs Etrangers Non Accompagnés.....	6
Aide et protection de la Jeunesse	7
Droit scolaire.....	7
Autonomie et droits sociaux du mineur.....	7
Le mineur et la police	8
Les jeunes, la loi et internet	8
Le mineur dans le droit pénal.....	8
Droit familial	9

Formations organisées en collaboration avec Défense des Enfants International

Les droits de l'enfant dans le cadre du placement	10
Droits de l'enfant : les mécanismes de contrôle internationaux.....	11
Participation du mineur en conflit avec la loi	11
Enfance, migration et violences	12
Exploitation sexuelle des enfants	12
La justice adaptée aux enfants	12
Le droit de l'enfant à une éducation non violente	13
Traite des enfants	13
La justice restauratrice en faveur des mineurs	14
La quête des origines	14



Formations organisées en collaboration avec:



Jeunesse et Droit ?

L'ASBL Jeunesse et droit est une organisation de jeunesse (service jeunesse) dont les activités comprennent un pôle formation. À ce titre, elle organise des formations, principalement, mais pas exclusivement, à destination des moins de 30 ans.

Pour qui ?

Pour les professionnels ou bénévoles qui travaillent dans les divers secteurs de la jeunesse : enseignement, aide sociale, aide à la jeunesse, organisations de jeunesse, etc., tant publics que privés (services sociaux, services d'aide à la jeunesse ou de protection judiciaire, centres PMS, centres d'information, etc.).

Par qui ?

Les formations sont principalement animées par des permanents des Services Droit des Jeunes ayant une expérience de plusieurs années dans les matières abordées. Ils allient la connaissance théorique et la pratique de terrain des thèmes abordés. Leur approche sera donc tout aussi pratique et vivante que rigoureuse.

Les principaux intervenants sont : Achilvie Docketh-Yemalayan, Anthony Cappelletti, Aude Macaigne, Bram Degraeve, Edwige Barthelemi, Johanne Wyns, Mélanie Zonderman, Nathalie Goebels, Sandra Gérard et Valériane Reibel.

Nous collaborons également avec des personnes ressources extérieures aux Services Droit des Jeunes dont Ana Somoano, Barbara De Naeyer, Fabienne Druant, Karim Jguirim, Keyla Lumeka, Mathieu Beys, Régine Cornet d'Elzius, Xavier Polfiet, avec des avocats dont Cécile Ghymers et Christophe Stenmans

Quels objectifs ?

Les formations au «droit des jeunes» visent à connaître les sources d'information juridique, à comprendre le fonctionnement du droit et des règles en général dans la société et à pouvoir veiller à leur application dans son cadre professionnel. Ceci revient à s'approprier l'outil juridique afin d'en faire un **«outil de travail social et culturel»** à part entière.

Cette connaissance du droit contribue à ce que les pratiques et attitudes professionnelles des travailleurs sociaux soient basées sur des choix conscients.

Quelle méthode ?

Les formations abordent l'aspect théorique de la matière (vue d'ensemble des principaux textes législatifs et réglementaires et explications) de même que l'aspect pratique (analyse de la jurisprudence récente, discussions, partages et échanges autour de situations concrètes apportées par les formateurs et/ou par les participants).

Elles intègrent également les préoccupations des collectifs de jeunes avec lesquels Jeunesse et droit mène des projets, reliant les thématiques abordées aux questions concrètes soulevées par ces jeunes.

La familiarisation avec les aspects théoriques de la matière et avec leur implication dans le travail social se fait également par l'utilisation d'outils au moment de la résolution de cas pratiques.

Défense des Enfants International Belgique ?

L'ASBL Défense des Enfants International est une organisation non gouvernementale indépendante dont l'objet social est de faire connaître, faire progresser, promouvoir et protéger les droits de l'enfant. En Belgique, l'association est agréée comme organisation d'éducation permanente. Elle veille à ce que les enfants bénéficient du meilleur niveau de protection et de défense possible. Elle entend favoriser un climat social de solidarité et de démocratie, en promouvant l'éducation aux droits fondamentaux.

Elle mène des actions de sensibilisation, d'information et d'éducation aux droits de l'enfant, réalise des recherches, développe un plaidoyer et mène des actions, en particulier dans les domaines de la justice des mineurs, de la migration, de la lutte contre la violence faite aux enfants et de la participation des enfants.

Pour qui ?

Ces formations s'adressent à toute personne s'intéressant aux droits de l'enfant, sans nécessairement avoir un bagage préalable. Elles s'adressent notamment aux professionnels ou bénévoles qui travaillent dans les divers secteurs de l'enfance, la jeunesse, l'éducation, l'enseignement, l'aide à la jeunesse, la santé, etc.

Par qui ?

Les formations sont principalement animées par des permanents ou des experts de Défense des Enfants International Belgique ayant une expérience de plusieurs années dans les matières abordées, tant au niveau national qu'international. Ils allient la connaissance théorique, l'enseignement et la pratique des thèmes abordés.

Les principaux intervenants sont : Benoît van Keirsbilck, Clémentine Léonard, Emmanuelle Vacher, Eva Gangneux, Géraldine Mathieu, appuyés ponctuellement par Atifa Boulafdal, Catherine Piron et Michèle Van Egten.

Quels objectifs ?

Les formations organisées en collaboration avec Défense des Enfants International visent à promouvoir les droits de l'enfant dans tous les domaines qui les concernent, à faire connaître la Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant, les autres standards internationaux et les mécanismes nationaux et internationaux qui garantissent leur application.

Elles visent à susciter la réflexion sur la place de l'enfant dans la société et le respect de ses droits, à débattre de leur application concrète et à la manière de les mettre en œuvre, pour permettre à chacun de se les approprier et se forger sa propre opinion.

Quelle méthode ?

Les formations privilégient une approche participative et dynamique. Elles combinent des méthodologies variées telles que des quiz, jeux de rôle, activités de groupe, présentations théoriques, travaux pratiques, ... Elles abordent les dimensions théoriques, parfois techniques, mais à travers des situations concrètes et pratiques. Elles visent surtout à amener les participants à améliorer leurs connaissances et au-delà, à questionner leur pratique (tant individuelle que professionnelle) et à voir comment les principes abordés peuvent y être intégrés.

Des formations co-construites ?

Défense des Enfants International propose aussi de co-construire des formations avec des groupes, services et institutions qui souhaitent creuser une thématique ou analyser leur pratique au regard des droits de l'enfant. N'hésitez pas à nous contacter : info@defensedesenfants.be ou de consulter notre site pour avoir des exemples : www.defensedesenfants.be.

Contexte COVID et dates des formations:

Attention : les dates des formations en présentiel à Namur sont, à l'heure de la présente parution, non définitives et donc sujettes à modification ou annulation.

Les dates des WEBINAIRES sont certaines.

Modules de base organisés par Jeunesse et Droit

Secret professionnel

[Webinaire de 12h = 3 sessions de 9h à 13h]

DATES : WEBINAIRE le mardi 9, jeudi 11 et mardi 16 mars 2021

FORMATEUR.TRICE : Fabienne Druant et Xavier Polfliet

Dans quels cas doit-on garder le secret ? Quand peut-on révéler des confidences ? Quand est-on tenu de parler ? Qu'est-ce qui est secret ? Qui est tenu par le secret professionnel ? Quelle est la raison d'être du secret professionnel ? Qu'est-ce que le secret partagé ? Qu'est-ce qu'un code de déontologie ? Est-ce un texte obligatoire ? Quelles sanctions en cas de non respect ? Que peut faire quelqu'un qui estime que les confidences qu'il a faites ont été trahies ? Existe-t-il des aménagements liés à la minorité du jeune ?

Aide sociale

[Webinaire de 12h = 3 sessions de 9h à 13h]

DATES : WEBINAIRE le jeudi 18 et les mardis 23 et 30 mars 2021

FORMATRICES : Ana Somoano et Achilvie Docketh-Yemalayan

Rappel sur le rôle et le fonctionnement du CPAS, la loi sur le revenu d'intégration sociale, conditions d'octroi, prise de décision, notification et recours, contenu et signature du contrat.

L'aide sociale et ses différentes formes (aide matérielle, juridique, sociale, éducative, aide urgente, aide au logement, aide médicale), conditions d'octroi, l'aide à certaines catégories de personnes (les mineurs, les étrangers, les personnes en séjour illégal), compétence territoriale du CPAS, obligations du CPAS incompétent, les remboursements, les débiteurs d'aliments.

Droits de l'étudiant.e dans l'enseignement supérieur

[Webinaire de 6h = 2 sessions de 9h30 à 12h30]

DATES: WEBINAIRE le mardi 4 et jeudi 6 mai 2021

FORMATEUR : Karim Jguirim

Quand un refus d'inscription est-il légalement admissible ? Quels sont les recours possibles ? La «finançabilité» : de quoi s'agit-il ? Comment la calcule-t-on ? Approche générale, questions spécifiques et exercices pratiques collectifs. Les jurys sont souverains, mais la liberté académique n'est pas absolue: motivation, composition, critères de délibération et principe d'égalité entre les étudiant.e.s face aux décisions. Question d'actualité : quid de la côte absorbante? Procédures particulières dans l'enseignement supérieur: approche ponctuelle des sanctions disciplinaires, PAE, VAE, de l'enseignement inclusif et des règles applicables aux étudiants non-résidents et inscrits au secteur de la santé.

Mineurs étrangers non accompagnés

[module de trois journées]

DATES : NAMUR le jeudi 16 et les mardis 21 et 28 septembre 2021

FORMATEUR.TRICES : Cécile Ghymers, Bram Degraeve, Mélanie Zonderman et Keyla Lumeka

Qui sont les MENA ? Détermination de l'âge, demande de séjour spécifique aux mineurs, recours, autres types de séjour, retour, capacité à agir en justice, la tutelle et les autres substituts de l'autorité parentale, le logement chez des personnes privées, en centre d'accueil ou en institution, les moyens de subsistance, la scolarité et le «DASPA», le minerval, l'équivalence des diplômes, la sécurité sociale (mutuelle, allocations familiales), quelles protections contre les violences liées au genre ?

Aide et protection de la jeunesse

[module de deux journées]

DATES : NAMUR les jeudis 30 septembre et 7 octobre 2021

FORMATEUR.TRICES : Régine Cornet, Anthony Cappelletti et Johanne Wyns

Protection judiciaire de la jeunesse : compétence du tribunal de la jeunesse à l'égard des parents, du mineur ayant commis un fait qualifié infraction, les différents acteurs (police, procureur du Roi, juge de la jeunesse, SPJ, les institutions,...), procédure devant le tribunal de la jeunesse, compétences du juge de la jeunesse, droits de la défense, mesures applicables, recours, réforme. Aide à la jeunesse en Communauté française et à Bruxelles : rôles du Conseiller, du Directeur de l'aide à la jeunesse, du tribunal de la jeunesse dans le cadre du décret, la notion d'accord, les conséquences d'un désaccord, l'aide aux enfants victimes de maltraitance.

Droit scolaire

[module de deux journées]

DATES : NAMUR les jeudis 14 et 18 octobre 2021

FORMATRICES : Sandra Gérard et Nathalie Goebels

Obligation scolaire, le droit à l'instruction, le libre choix de l'école, l'organisation de l'enseignement, les classes passerelles pour primo-arrivants, la discipline et les exclusions, les recours, la fréquentation scolaire, la sanction des études et le passage de classe, les certificats et diplômes, les recours contre les décisions des conseils de classe, les centres PMS, l'articulation du monde de l'enseignement avec l'aide à la jeunesse, ...

Autonomie et droits sociaux du mineur

[module de deux journées]

DATES : NAMUR le mardi 26 octobre et le jeudi 18 novembre 2021

FORMATRICES : Nathalie Goebels et Clémentine Joskin

Autorité parentale (accord au SAJ, gestion des biens, correspondance des mineurs, traitement médical et vie affective, etc.), émancipation, domicile, crime contre l'ordre des familles (débauche, cohabitation juvénile), capacité du mineur (signature, rescision pour lésion), obligation alimentaire, le mineur et la banque, le contrat de travail (signature et revenus du mineur), allocations familiales, mutuelle, le jeune et la justice (constitution de partie civile, action en justice pour obligation alimentaire), l'aide juridique gratuite, etc.

Le mineur et la police

[module de deux journées]

DATES : NAMUR le mardi 30 novembre et le jeudi 9 décembre 2021

FORMATEUR.TRICE : Mathieu Beys et Barbara De Naeyer

Quand la police peut-elle effectuer des contrôles d'identité, des fouilles, utiliser les menottes, combien de temps un jeune peut-il rester au poste, ses parents doivent-ils être avertis ? Un jeune, victime, peut-il seul déposer plainte, peut-il se faire accompagner dans le cadre d'une audition, ... ? Ces questions seront abordées lors de cette formation qui tentera de délimiter le cadre d'intervention de la police face au mineur et les droits de ce dernier.

Les jeunes, la loi et internet

[module de deux journées]

DATES : NAMUR le jeudi 2 et le mardi 7 décembre 2021

FORMATRICES : Sandra Gérard et Valériane Reibel

Comment fonctionne internet ? Quid de la protection des données à caractère privé ? Qu'est-ce que le droit à l'oubli ? Et le droit à l'image ? Quelles sont les limites au droit d'expression ? Quelle est la responsabilité des jeunes, des parents, des travailleurs sociaux ?

Le mineur dans le droit pénal

[module de deux journées]

DATES : NAMUR le lundi 13 et le jeudi 16 décembre 2021

FORMATEUR.TRICES : Christophe Stenmans, Régine Cornet, Anthony Cappelletti

Le droit pénal s'applique aussi dans le cadre des mesures protectionnelles. Par ailleurs, qu'il soit victime ou auteur, le mineur peut être pris en charge ou sollicité par le droit ou les juridictions pour adultes. Comment cela se passe-t-il en cas de désaisissement ? Comment se passent les auditions d'enfants victimes, etc. ? Existe-t-il des aménagements liés à la minorité du jeune ?

Droit familial

[module de deux journées]

DATES : NAMUR le lundi 20 et le mercredi 22 décembre 2021

FORMATRICES : Aude Macaigne et Edwige Barthelemi

Autorité parentale, tutelle civile, tutelle officieuse, filiation, changement de nom et de prénom, abandon et non représentation de l'enfant, audition du mineur (séparation des parents), droit aux relations personnelles, obligation alimentaire (saisies), mariage, cohabitation légale, etc..

Et aussi...

Des formations "à la carte"

Il est également possible d'organiser des formations au droit des jeunes à la demande d'équipes de travail, compte tenu des besoins spécifiques de celles-ci. Ces formations peuvent être assurées dans différentes villes.

Pour toute question, contacter Cécile Mangin:

Cecile.Mangin@droitdesjeunes.com

Des « quiz » par, pour et avec les jeunes

Jeunesse et Droit est aussi à la disposition des jeunes qui souhaitent mener des projets autour des droits qui les concernent plus directement.

Pour exemple, nous ouvrons nos pages web à des quiz réalisés par les jeunes relatifs à des thématiques juridiques choisies par eux, et qui constituent des outils de vulgarisation auprès des autres jeunes.

N'hésitez donc pas à nous contacter dans cette perspective!

À titre d'exemple, voyez la page quiz:

<http://quiz.droitdesjeunes.com/>

Des animations avec les jeunes

Jeunesse et Droit propose aussi des animations avec des jeunes en collectif !

Pour en savoir plus :

www.jeunesseetdroit.be/animations

Contexte COVID et dates des formations:

Attention : les dates des formations en présentiel à Namur sont, à l'heure de la présente parution, non définitives et donc sujettes à modification ou annulation.

Les dates des WEBINAIRES sont certaines.

Formations organisées en collaboration avec Défense des Enfants International

Les droits de l'enfant dans le cadre du placement

[Webinaire de 6h = 2 sessions de 9h30 à 12h30]

DATES : WEBINAIRE le lundi 10 et le mercredi 12 mai 2021

FORMATEUR : Benoît Van Keirsbilck

Cette formation vise à permettre aux services et institutions qui travaillent avec des enfants retirés de leur milieu familial d'intégrer les droits de l'enfant comme grille de lecture dans leur intervention. Quels sont les droits spécifiques qui leur sont applicables? Comment mieux respecter leurs droits? Comment leur permettre de participer à tous les stades des décisions?

Les droits spécifiques qui seront plus particulièrement abordés dans le cadre de cette formation sont notamment : l'intérêt supérieur de l'enfant, le respect de la vie privée, la protection contre toutes formes de violence, la participation des enfants dans les procédures et dans le cadre de leur placement, l'accès à la justice, les droits à la défense et à l'assistance juridique, le droit au respect de la vie familiale, etc.

Cette formation s'adresse principalement aux professionnels travaillant avec des enfants retirés, ou susceptibles de l'être, de leur milieu familial, ou qui s'intéressent à leurs droits.

Droits de l'enfant: les mécanismes de contrôle internationaux

[Webinaire de 6h = 2 sessions de 9h30 à 12h30]

DATES : WEBINAIRE le mardi 4 et le jeudi 6 mai 2021

FORMATEUR.TRICE : Benoît Van Keirsbilck et Eva Gangneux

Les droits de l'enfant sont garantis par des lois, des traités et des conventions, dont la Convention des droits de l'enfant des Nations Unies. Mais que faire si ces droits ne sont pas respectés? Comment réagir? Comment s'assurer que les droits deviennent effectifs? Cette formation abordera les mécanismes existants au niveau international, dont le rôle et la fonction du Comité des droits de l'enfant et les mécanismes de contrôle des droits fondamentaux des Nations Unies. Que peut faire le Comité des droits de l'enfant s'il reçoit une plainte d'un enfant qui estime que ses droits ne sont pas respectés? Quels autres recours sont possibles? Quels sont les avantages et inconvénients de chaque recours? Et quels sont les effets des décisions?

Participation du mineur en conflit avec la loi

[Webinaire de 6h = 2 sessions de 9h30 à 12h30]

DATES : WEBINAIRE le lundi 21 et le mercredi 23 juin 2021

FORMATEUR.TRICE : Benoît Van Keirsbilck et Eva Gangneux

Présentation de l'article 12 de la CIDE et des nombreux droits reconnus par celle-ci en lien avec le droit à la participation : le droit à la liberté d'expression et celui de rechercher, recevoir et répandre des informations (article 13) ; le droit à la liberté de pensée et de religion (article 14) ; le droit à la liberté d'association (article 15) ; le droit d'accéder à l'information (article 17) ; le droit au repos et aux loisirs (article 31) et, enfin, le droit de contester la légalité d'une décision privative de liberté (article 37). Comment ces droits sont-ils reconnus dans le système belge de justice juvénile, plus particulièrement en Communauté française, de la première interpellation par la police jusqu'à la mise en œuvre de la décision judiciaire? Quel est le décalage potentiel entre la théorie et la pratique? Quels sont les obstacles à la participation des jeunes? Existe-t-il des pistes de solution pour améliorer le respect du droit du jeune à la participation?

Enfance, migration et violences

[module de deux journées]

DATES : MONS le mercredi 8 et le jeudi 9 septembre 2021

FORMATRICES : Emmanuelle Vacher et Clémentine Léonard

Les enfants migrant·e·s sont particulièrement vulnérables à la violence, tant dans le pays d'origine, pendant leur trajet migratoire que dans les pays de transit ou de destination. Cette formation vise à sensibiliser à la violence vécue par les enfants migrant·e·s et aux moyens de la prévenir, de la détecter et de la signaler. Elle abordera notamment les contextes de violences, les différentes typologies de violences et leur prévalence, ainsi qu'un certain nombre d'outils concrets pour détecter la violence et y répondre de manière adaptée.

Exploitation sexuelle des enfants

[module d'une journée]

DATE : NAMUR le jeudi 23 septembre 2021

FORMATRICES : Emmanuelle Vacher et Atifa Boulafdal

L'exploitation sexuelle des enfants est une réalité encore méconnue, tant au niveau du grand public que des professionnels. Pourtant, elle affecte de nombreux enfants à travers le monde, en ce compris en Belgique. Quelles sont les différentes manifestations de l'exploitation sexuelle des enfants? Quelles en sont les conséquences? Quels sont les profils des auteurs et des victimes? Quel est l'impact des nouvelles technologies et de la récente « crise migratoire » ? Que dit la loi et qu'y a-t-il comme outils existants pour protéger les enfants?

La justice adaptée aux enfants

[module d'une journée]

DATE : NAMUR le jeudi 21 octobre 2021

FORMATEUR.TRICE : Benoît Van Keirsbilck et Eva Gangneux

Le Conseil de l'Europe a adopté en 2010 des « Lignes directrices sur une justice adaptée aux enfants » destinées à améliorer leur accès à la justice et leur prise en charge par celle-ci.

Rédigées pour être utilisées par des professionnels travaillant dans les systèmes de justice pénale, civile ou administrative, ces directives abordent des thèmes tels que la famille, le besoin de respect ainsi que l'importance pour les enfants

*et les jeunes d'être écoutés et, dans la mesure du possible, entendus.
Au terme de cette formation, les participants auront une connaissance approfondie de ces lignes directrices et seront à même de questionner leur pratique et le fonctionnement du système de justice pour s'assurer qu'ils sont adaptés aux enfants.*

Le droit de l'enfant à une éducation non violente

[module d'une journée]

DATE : MONS le jeudi 25 octobre 2021

FORMATRICES : Géraldine Mathieu et Emmanuelle Vacher

Alors que la France vient d'adopter une loi interdisant l'usage de la violence contre les enfants par leurs parents, le débat agite toujours la Belgique : en quoi est-ce si grave de violenter un enfant pour l'éduquer ? Cela s'est toujours fait, pourquoi cela devrait-il changer ? Nombre d'entre nous continuent ainsi à soutenir « qu'une claque n'a jamais tué personne », que « personne n'a à me dire comment je dois éduquer mes enfants », que « je donne des claques à mes gosses et ils vont très bien »,... Même parmi les spécialistes de l'enfance, certains affirment qu'une certaine violence n'est pas un problème. La formation permettra de comprendre la notion de « violence éducative », d'interroger l'efficacité de cette méthode d'éducation, d'aborder ses conséquences sur le développement de l'enfant mais aussi de comprendre l'utilité d'une législation claire en la matière.

La traite des enfants

[module d'une journée]

DATE : NAMUR le mardi 9 novembre 2021

FORMATRICES : Emmanuelle Vacher et Atifa Boulafdal

Qu'est-ce que la traite des êtres humains et des enfants en particulier? Comment se manifeste-t-elle en Belgique? Comment détecter les signes d'exploitation et à qui les signaler? Quelles sont les procédures mises en place pour accompagner les victimes? Que dit la loi belge, européenne et internationale? Quels sont les dispositifs existants en matière de prévention et protection? Quel droit au séjour pour les victimes?

La justice restauratrice en faveur des mineurs

[module d'une journée]

DATE : NAMUR le mardi 16 novembre 2021

FORMATRICES : Géraldine Mathieu et Catherine Piron

La finalité de la justice restauratrice est de permettre aux gens de voir le monde et la société d'une autre manière, d'impulser de l'innovation pour qu'ils apprennent à communiquer. Elle met en avant non pas la répression mais la prise de conscience du mal causé et de ses conséquences pour restaurer un dialogue entre toutes les parties impliquées. Force est toutefois de constater qu'elle reste méconnue et trop peu utilisée. Elle n'est pas souvent perçue comme une «vraie justice».

Cette formation vise donc à informer et sensibiliser à ce mode de justice pour ce qui concerne les enfants (mineurs), à mieux comprendre les enjeux et son intérêt tant pour l'auteur de l'infraction que pour la victime et la société dans son ensemble. Il s'agira aussi de réfléchir au lien entre la justice restauratrice et la notion de «justice adaptée aux enfants» mais aussi aux droits de l'enfant en général.

La quête des origines

[module d'une journée]

DATE : MONS le jeudi 25 novembre 2021

FORMATRICES : Michèle Van Egten et Géraldine Mathieu

Que recouvre la notion d'«origines» et qu'est-ce qui la distingue de celle connexe de «filiation» au sens juridique du terme? Comment approcher la notion de «secret» et les effets toxiques des secrets de famille, notamment ceux portant sur les origines de l'enfant? Quelles sont les situations dans lesquelles un enfant pourrait être privé du droit de connaître ses origines? Quelles sont les réponses apportées d'un point de vue juridique, tant au niveau interne qu'international? Quelles sont les pistes de solution pour une meilleure protection du droit de l'enfant à la connaissance de ses origines?

Jeunesse et droit c'est aussi son *Journal du droit des jeunes*

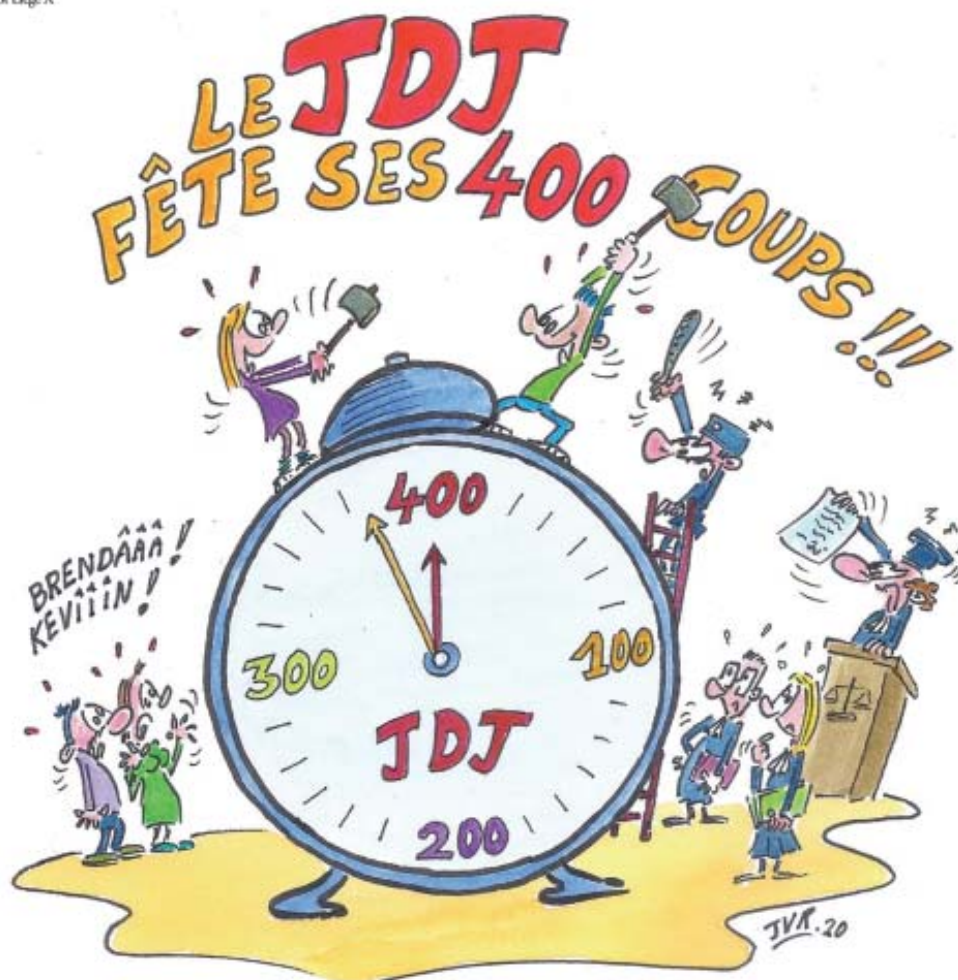
Le JdJ



ipost
PB-PP
BELGIË - BELGIQUE

n° 400 - DECEMBRE 2020 Le Journal du droit des Jeunes

Périodique mensuel.
Ne paraît ni en juillet ni en août.
8 euros
Éditeur responsable:
Jeunesse et droit
12 rue Charles Snoenbruggen
à 4020 Liège
N° d'agrégation P202361
Bureau de dépôt Liège X



S'abonner : <http://www.jeunesseetdroit.be/jdj/abonnements.php>



Pour s'inscrire à une formation :

www.jeunesseetdroit.be

Rubrique *Formations*

Bulletin d'inscription en ligne



**Pour en savoir plus à propos des
Services Droit des Jeunes:**

<http://www.sdj.be/>

**Pour en savoir plus à propos de
Défense des Enfants International:**

<http://www.dei-belgique.be/fr/>

Détails pratiques et conditions

Horaire :

Les formations en présentiel ont lieu de 9h30 à 16h30 (avec une pause de 12h30 à 13h30). Les Webinaires de 4 heures ont lieu de 9h à 13h (avec une pause par heure) et les webinaires de 3 heures ont lieu de 9h30 à 12h30, avec une pause par heure.

Il n'est possible de s'inscrire qu'à l'intégralité d'une formation, pas à une partie.

Prix:

En PRESENTIEL : les formations reviennent à 75 € pour une formation en une journée, à 150 € pour une formation en 2 journées et à 225 € pour une formation en 3 journées.

Des WEBINAIRES : les formations dont le total d'heures est de 6 heures reviennent à 75 €, les formations dont le total d'heures est de 12 heures, reviennent à 150 €.

Lieux :

Auberge de Jeunesse de Namur (sous réserve)

Avenue Félicien Rops, 8
5000 Namur

Gare de Namur + bus 3 ou 4

Auberge de Jeunesse de Mons

Rampe du Château 2,
Salle Beffroi
7000 Mons

À 10 minutes à pied de la gare.

En cas d'incapacité :

Merci de nous signaler dès que possible tout événement qui vous empêcherait de participer à la formation afin d'envisager votre remplacement (remplacement par un collègue, par une personne sur liste d'attente...).

Attestations de présence :

En PRESENTIEL : une attestation sera remise sur place par le formateur, à la fin de la formation sur base de la liste d'émargement signée par les participants. En WEBINAIRE: il s'agira pour les participants qui souhaitent une attestation de présence de répondre à la procédure de contrôle horaire qui sera d'application et qui consistera pour les participants à adresser une fois par heure à un moment choisi par les formateurs.trices un email à Jeunesse et droit (j dj@skynet.be) reprenant leur nom et le code différent pour chaque heure qui sera fourni durant le WEBINAIRE par les formateurs.trices. L'attestation de présence sera adressée aux participants suite à la la formation.

Renseignements :

Contenu des formations, syllabi : cecile.mangin@droitdesjeunes.com
Inscription, facturation : annebillen@droitdesjeunes.com

Contexte COVID et dates des formations

Attention : les dates des formations en présentiel à Namur sont à l'heure de la présente parution, non définitives et donc sujettes à modification ou annulation.

Les dates des WEBINAIRES sont certaines.

B u l l e t i n d ' i n s c r i p t i o n

S'il ne vous est pas possible de vous inscrire en ligne sur le site www.jdj.be :

Demande d'inscription à renvoyer à l'**asbl Jeunesse et droit**,
par courrier au 12, rue Charles Steenebruggen à 4020 Liège,

ou par courriel à l'adresse annebillen@droitdesjeunes.com.

Participant :

Nom

Prénom :

(Employeur) :

Fonction:

Tél. :

Courriel :

Date de naissance:

Adresse de facturation

Organisme/société :

A l'attention de :

Adresse 1

Adresse 2 :

Code postal :

Ville :

Tél. :

Courriel :

N° TVA

- Souhaite s'abonner à la newsletter de Jeunesse & Droit
- Souhaite s'inscrire à la (aux) formation(s) suivant(s) :

Intitulé

Dates 2021

Prix

<input type="checkbox"/> Secret professionnel	9, 11 et 16 mars (Webinaire)	150 euros
<input type="checkbox"/> Aide sociale	18, 23 et 30 mars (Webinaire)	150 euros
<input type="checkbox"/> Placement	10 et 12 mai (Webinaire)	75 euros
<input type="checkbox"/> Contrôle internationaux	4 et 6 mai (Webinaire)	75 euros
<input type="checkbox"/> Enseignement supérieur	4 et 6 mai (Webinaire)	75 euros

<input type="checkbox"/>	Participation du mineur	21 et 23 juin (Webinaire)	75 euros
<input type="checkbox"/>	Enfance, migration et violence	8 et 9 septembre (Mons)	150 euros
<input type="checkbox"/>	M.E.N.A.	16, 21 et 28 sept. (Namur)	225 euros
<input type="checkbox"/>	Exploitation sexuelle	23 septembre (Namur)	75 euros
<input type="checkbox"/>	Aide et protection de la Jeunesse	30 sept. et 7 oct. (Namur)	150 euros
<input type="checkbox"/>	Droit scolaire	14 et 18 octobre (Namur)	150 euros
<input type="checkbox"/>	La justice adaptée	21 octobre (Namur)	75 euros
<input type="checkbox"/>	Education non violente	25 octobre (Mons)	75 euros
<input type="checkbox"/>	Autonomie et droits sociaux	26 oct. et 18 nov. (Namur)	150 euros
<input type="checkbox"/>	La traite des enfants	9 novembre (Namur)	75 euros
<input type="checkbox"/>	La justice restauratrice	16 novembre (Namur)	75 euros
<input type="checkbox"/>	La quête des origines	25 novembre (Mons)	75 euros
<input type="checkbox"/>	Le mineur et la police	30 nov. et 9 déc. (Namur)	150 euros
<input type="checkbox"/>	Les jeunes, la loi, internet	2 et 7 décembre (Namur)	150 euros
<input type="checkbox"/>	Le mineur dans le droit pénal	13 et 16 décembre (Namur)	150 euros
<input type="checkbox"/>	Droit familial	20 et 22 décembre (Namur)	150 euros

Il n'est possible de s'inscrire qu'à l'intégralité d'une formation, pas à une partie.

Attention : contexte COVID et dates des formations

Attention : les dates des formations en présentiel à Namur sont, à l'heure de la présente parution, non définitives et donc sujettes à modification ou annulation.

Les dates des WEBINAIRES sont certaines.

Votre inscription sera effective après traitement de votre demande lorsque vous aurez reçu un courrier confirmant votre inscription.

Attention, pas de catering prévu.

Date :

Nom :

Cachet et signature :

Détails pratiques

Financer vos formations:

Certains fonds du secteur non-marchand qui peuvent intervenir financièrement :

◆ Le Fonds social de formation pour le secteur des Institutions et Services d'Aide aux Jeunes et aux Handicapés. ISAJH (SCP 319.02)

◆ Le Fonds social de formation pour le secteur socioculturel et sportif. Fonds 4S (CP 329)

◆ Le Fonds social de formation pour le secteur des Milieux d'Accueil d'Enfants. MAE (CP 332)

◆ Le Fonds social de formation pour le secteur de l'Aide Sociale et des Soins de Santé. ASSS (CP 332)

◆ Le Fonds social de formation pour le secteur du spectacle. Fonds 304 (CP304)

N'hésitez pas à consulter à ce sujet le site de l'Apef: <https://www.apefasbl.org/les-fonds-de-formation>

Il n'est possible de s'inscrire qu'à l'intégralité d'une formation, pas à une partie.

Public visé :

Les formations de J&D s'adressent aux professionnels ou bénévoles qui travaillent dans les divers secteurs de la jeunesse : enseignement, aide sociale, aide à la jeunesse, organisations de jeunesse, etc., tant publics que privés (services sociaux, services d'aide à la jeunesse ou de protection judiciaire, centres PMS, centres d'information, maisons de jeunes, etc.)

Agrément OBFG :

Les formations sont particulièrement adaptées aux avocats qui souhaitent avoir une vue d'ensemble de la thématique abordée.

Il n'est possible de s'inscrire qu'à l'intégralité d'une formation, pas à une partie.

Nos formations sont agréées par l'OBFG à raison de

- en présentiel (à Mons ou Namur) : 6 points juridiques par journée suivie,

- en WEBINAIRES, 6 points juridiques par 6 heures de formation suivies.

En présentiel, les présences sont vérifiées sur place *via* une liste d'émargement signée par les participants.

En WEBINAIRE, afin de pouvoir délivrer l'attestation de présence mentionnant les points attribués à la formation, l'OBFG exige une INSCRIPTION PRÉALABLE et un CONTRÔLE PAR HEURE de la présence en ligne des participants, à cette fin les participants adresseront une fois par heure à un moment choisi par les formateurs. trices un email à Jeunesse et droit (jdj@skynet.be) reprenant leur nom et le code différent pour chaque heure qui sera fourni durant le WEBINAIRE par les formateurs. trices.

Formations à la carte :

Il est possible d'organiser des formations «à la carte» en fonction des besoins spécifiques de vos équipes, par exemple autour de questions plus ciblées. Contact : Cécile Mangin : cecile.mangin@droitdesjeunes.com